

**CFPPA de Moissac :
remise de diplôme et nouvelle session de formation pour 2015 : pour Diplôme d'Etat d'Auxiliaire
de Vie Sociale (DEAVS)**

La formation DEAVS mise en place d'avril à décembre 2014 par le CFPPA de Moissac avec le soutien de la Région s'est finalisée par une remise de diplôme pour les stagiaires ayant réussi leur parcours. Cette première session a été couronnée de succès puisque 9 stagiaires sur 10 s'étant présentées à l'examen final ont obtenu le diplôme.

Dans une ambiance chaleureuse, les stagiaires, les formateurs et l'équipe du CFPPA se sont réunis jeudi 22 janvier pour célébrer ce moment : un moment qui conclut 9 mois d'investissement dans l'apprentissage du métier et où la réussite à l'examen est l'aboutissement d'un projet professionnel. Nouvellement diplômées, les auxiliaires de vie se retrouvent sur le marché de l'emploi où grand nombre d'entre elles a déjà su trouver sa place.



Cette première expérience réussie dans ce domaine a su convaincre le Conseil Régional qui accorde à nouveau au CFPPA une aide pour mettre en place une nouvelle session de formation.

Celle-ci commence le **30 mars**, se répartie sur une durée de 9 mois jusqu'à fin novembre. Elle comprend :

- 504 h de formation théorique réparties en 6 domaines de formation :
 - connaissance de la personne,
 - accompagnement et aide individualisée dans les actes essentiels de la vie quotidienne,
 - accompagnement dans la vie sociale et relationnelle,
 - accompagnement et aide individualisée dans les actes ordinaires de la vie quotidienne,
 - participation à la mise en place et au suivi et à l'évaluation du projet individualisé,
 - communication professionnelle et vie institutionnelle ;

- et 560 heures de stage pratique dans des structures d'accueil et d'aide à la personne.

Cette formation est ouverte à toute personne de plus de 18 ans, demandeur d'emploi, salariée ou non de structure d'aide à domicile.

Aucun diplôme n'est demandé mais l'accès à la formation est conditionné par la réussite à des épreuves d'admission comprenant :

- un questionnaire d'actualité d'une durée d'1h30 sur des problèmes sociaux auquel le candidat devra répondre par écrit.
- un entretien d'une durée de 20 minutes avec le jury ;

Des journées d'information collective suivie des tests d'admissibilité sont proposées au CFPPA à Moissac **le mercredi 18 février à 9h et le lundi 2 mars à 9h.**

Pour tout renseignement, contacter Catherine BUJADOUX au 05 63 04 63 10